

Le concept de l'Entrepreneuriat Social : Essai de définition consensuelle

The concept of Social Entrepreneurship: an attempt of a consensual definition

Rachid BOURJIM, (Doctorant)

*Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Économie, Finance et Management des
Organisations (LIREFIMO)*

*Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Fès - Maroc
Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès, Maroc*

Mohamed M'HAMED, (Professeur de l'Enseignement Supérieur)

*Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Économie, Finance et Management des
Organisations (LIREFIMO)*

*Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Fès - Maroc
Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Social – Maroc BP 42, Fès Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Maroc (Fès) 30000 0663300668 - 0663-005875
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	BOURJIM, R., & M'HAMED, M. (2022). Le concept de l'Entrepreneuriat Social : Essai de définition consensuelle. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(4-1), 446-461. https://doi.org/10.5281/zenodo.6613893
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: May 06, 2022

Published online: June 06, 2022

Le concept de l'Entrepreneuriat Social : Essai de définition consensuelle

Résumé

Le concept de l'Entrepreneuriat Social continue de susciter l'intérêt des chercheurs, académiciens, institutions, centres de recherches, établissement étatique et acteurs économiques et sociaux, vu ses apports positifs aussi bien pour l'économie que la société. Un amalgame de définitions de ce nouveau concept a été développé tout au long d'une vingtaine d'années, par de nombreux chercheurs, sans pour autant faire consensus. Aujourd'hui, l'élaboration d'une définition de l'entrepreneuriat social qui fait référence est-elle possible ? Cet article vise à faire le point sur les efforts déployés pour conceptualiser l'Entrepreneuriat Social, et essayer de modéliser ses composantes. Notre principal objectif est d'identifier les caractéristiques de l'entrepreneuriat social les plus marquantes, dans la perspective de confectionner une définition universelle de ce concept qui ne manque de gagner de popularité à travers le monde. Après une présentation synthétique des approches et de l'évolution historique de l'entrepreneuriat social, ses caractéristiques et meilleures définitions d'auteurs de renommé, ainsi que les concepts proches de l'entrepreneuriat social, nous présentons notre conception de l'entrepreneuriat social, basé sur un ensemble d'éléments constitutifs, que nous proposons comme une base de recherche, pour l'élaboration d'une définition consensuelle de ce concept.

Mots clés : Entrepreneuriat Social, Économie Sociale et Solidaire, définitions, mission sociale.

Classification JEL : L31

Type de l'article : article théorique.

Abstract

The Social Entrepreneurship concept continues to attract the interest of researchers, academics, institutions and research centers, state institutions, economic and social actors, given its positive contributions to both the economy and society. A mixture of definitions of this new concept has been developed over the last twenty years by many researchers, without reaching a consensus. Nowadays, is it possible to develop a definition of social entrepreneurship that can be used as a reference? This article aims to focus on the efforts made to conceptualise Social Entrepreneurship, and to try to model its components. Our main objective is to identify the most prominent characteristics of social entrepreneurship, in the perspective of developing a universal definition of this concept that is gaining in popularity around the world. Basing on a synthetic presentation of the approaches and historical evolution of social entrepreneurship throughout the world, its characteristics and best definitions by high-ranking authors, together with all the closest notions to social entrepreneurship, We present our conception of social entrepreneurship, based on a set of constitutive elements, which we propose as a ground for research, in order to develop a consensual definition of this concept.

Keywords: social entrepreneurship, social and solidarity economy, definitions, social mission.

JEL Classification: L31

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

L'entrepreneuriat qui est vu comme facteur favorisant le développement économique des pays (Davis, 2002) jouit d'une popularité de plus en plus importante (Busenitz et al., 2003). Le domaine de recherche en Entrepreneuriat demeure important et pertinent (Shane & Venkataraman, 2000).

Mais malgré la notoriété dont il bénéficie l'entrepreneuriat, il est nécessaire d'appuyer les recherches et les études dans ce domaine, notamment à travers l'élaboration d'un cadre conceptuel de l'entrepreneuriat (Busenitz et al., 2003), c'est pourquoi plusieurs programmes de formation, des recherches scientifiques, des actions dédiées à la promotion de l'entrepreneuriat et le soutien gouvernemental, ont été mis en place, pour le développement de l'entrepreneuriat (Brouard, 2007).

Les pays en voie de développement, notamment les pays africains, rencontrent des problèmes et défis socio-économiques et environnementaux, engendrés par l'économie capitaliste (Draperi, 2010). Pour faire face auxdits problèmes, plusieurs types d'initiatives, impliquant d'autres acteurs de développement (associations, fondations, coopératives...etc.), ont été développés, à l'instar de l'économie sociale et solidaire.

Ces nouveaux outils, vus comme modèles facilitant la résolution de ce type de problèmes, mobilisent de nouveaux concepts, à l'image de l'Entrepreneuriat Social. Ce nouveau type d'entrepreneuriat, dégagerait un nombre de limites du système capitaliste, dont notamment l'accroissement des inégalités (Chapus, 2021). Cette nouvelle forme d'entrepreneuriat qualifiée d'initiative privée « particulière » qui dépasse la recherche de profit, pour aller chercher à satisfaire des besoins sociaux et participer à la résolution des problèmes non résolus ni par l'Etat ni par l'économie marchande, est encore mal connue malgré qu'elle gagne de popularité à travers le monde (Audet & Julien, 2006; Christie & Honig, 2006).

Malgré les différences qui existent entre une vision américaine de l'entrepreneuriat social, axée sur l'entrepreneur social et une vision européenne, basée sur l'entreprise sociale, l'entrepreneur social peut-être qualifié comme étant celui qui cherche à optimiser l'impact social de son activité, à travers l'exploitation et la combinaison des ressources (Elbaz & Majdouline, 2016).

Au fait, l'entrepreneuriat social est perçu comme la base de promotion socioéconomique des territoires en luttant contre la pauvreté et le chômage et en innovant de nouvelles approches et pratiques de développement.

Ce concept, qui est en phase de développement, fait l'objet de plusieurs études et recherche et continu de susciter un grand intérêt. Il est perçu comme une nouvelle voie innovante, visant la création d'activités à valeur sociale dans différents domaines, notamment la santé, l'emploi, la finance, l'éducation et autres.

En effet, des centres d'études et recherches tentent aujourd'hui d'apporter des réponses quant aux caractéristiques de l'entrepreneuriat social, de proposer des définitions et de déterminer les facteurs influençant son développement.

Malgré les recherches et études initiées par plusieurs auteurs et centres de recherches, la conceptualisation de concept de l'Entrepreneuriat Social demeure encore mal définie. Cet article vise à faire le point sur les efforts déployés pour conceptualiser l'Entrepreneuriat Social, et essayer de modéliser ses composantes. Notre principal objectif est d'identifier les caractéristiques de l'entrepreneuriat social les plus marquantes, dans la perspective de confectionner une définition consensuelle de ce concept qui ne manque de gagner de popularité à travers le monde.

Pour atteindre cet objectif, il est évident de chercher à mieux connaître le concept d'entrepreneuriat social, en se basant sur une revue de la littérature, permettant de le comprendre à travers sa définition et l'analyse de ses composantes.

Pour se faire, nous essayerons de présenter dans un premier lieu, l'évolution historique et les définitions les plus marquantes de l'Entrepreneuriat Social, avant de présenter en dernier lieu un cadre conceptuel synthétisant les différents éléments de l'entrepreneuriat social. Une grande importance sera accordée aux différents éléments constitutifs de cette nouvelle forme d'affaires.

2. Approche globale sur l'entrepreneuriat social :

À partir des années **90**, on constatait la montée dans le milieu des affaires de trois nouvelles notions. Il s'agit des concepts d'entrepreneuriat social, d'entrepreneur social et d'entreprise sociale. On reconnaît à ces trois notions qui font l'objet de débats conceptuels et qui sont en certaine mesure intimement liées, une filiation très remarquable avec les approches qui se sont développées durant les années **70**, pour souligner l'existence dans l'économie d'un troisième secteur au-delà du secteur privé capitaliste et du secteur public. C'est pourquoi on peut juger important de rappeler d'abord brièvement ces approches devenues aujourd'hui classiques (Defourny & Nyssens, 2011)

2.1 Définition, évolution et approches de l'Entrepreneuriat.

2.1.1 Evolution historique de l'Entrepreneuriat Social

La compréhension de l'essor actuel de la conception de l'entrepreneuriat social nécessite son placement dans le contexte historique contemporain.

La période que nous avons vécu entre les années 1945 et 1970 a été caractérisée par une régulation économique qui s'appuyait sur : (1) la conjonction entre production de biens et enrichissement du capital, (2) le compromis fordiste entre ouvriers et patronat et (3) l'arbitrage par les États-nations (R. Boyer, 2000).

À partir des années 70, on constate une situation qui se caractérise par une régulation qui articule de façon croissante (1) l'enrichissement par le placement financier, (2) l'arbitrage par des autorités administratives publiques (OMC) et privées (IASB) et (3) l'essor de fondations d'entreprises qui se substituent aux États-nations dans la redistribution au service de l'intérêt général (Draperi, 2010; R. Boyer, 2000).

Le mouvement de l'entrepreneuriat social est né aux États-Unis, alors que la *Harvard Business School* et de grandes fondations ont lancé en 1993 « *La Social Enterprise Initiative* » en mettant en place des programmes visant le soutien des entrepreneurs sociaux.

« Ainsi, l'ancien ministre de Jimmy Carter, **Bill Drayton**, lance-t-il Ashoka. [...] Ce dernier s'appuie d'emblée sur les savoir faire des grandes entreprises (via Mac Kinsey) et en veut soutenir les projets à fort effet de levier [...] Le renforcement et le renouvellement de l'intérêt pour les entrepreneurs sociaux, récemment, est du à l'émergence aux États-Unis du concept de *Venture Philanthropie* ». « Ils abordent l'entrepreneuriat social avec les méthodes issues du capital risque et mettent l'accent sur le retour social sur investissement (SROI) » (Hugues. Sibille, 2009).

Cependant, les pratiques de l'entrepreneuriat social ne sont pas spécifiques et ne concernent pas seulement la période contemporaine du 21^{ème} siècle. L'entrepreneuriat social se développe à la fin du 19^{ème} siècle afin de présenter des solutions aux maux sociaux engendrés par la révolution industrielle. (Alexandre-Leclair, 2013).

En effet, plusieurs écrits retracent les origines historiques de l'entrepreneuriat social, à l'image d'un article de Boutillier (2009) présentant une analyse de l'expérience d'un entrepreneur de 19^{ème} siècle, nommé Jean- Baptiste André Godin (1817-1888). Godin, leader mondial dans son secteur d'activité durant plusieurs années notamment à la fin de 19^{ème} siècle, a mis en place des mesures pour améliorer les conditions de travail de ses salariés (Alexandre-Leclair, 2013).

Dans son article, Boutillier (2009) présente Godin tant qu'entrepreneur social, en respectant la conception de Fowler qui mis l'accent sur les activités économiques à finalité sociales. Ses actions s'articulent autour de trois principaux axes : politique, social et économique (Alexandre-Leclair, 2013).

Fowler (2000), présente trois types d'activités qualifiées de socialement entrepreneuriales : premièrement, il cite ce qu'il qualifie de « **l'entrepreneuriat social intégré** qui fait référence à des situations dans lesquelles les activités économiques d'une organisation sont expressément destinées à générer des retombées sociales positives », deuxièmement « **la réinterprétation**, ici les activités existantes non lucratives sont utilisées de manière créative de sorte qu'elles réduisent les coûts pour l'organisation en augmentant et diversifiant les revenus de l'organisation », tout en évoquant dans un dernier lieu, « **l'entrepreneuriat social complémentaire** qui est une situation où la génération de surplus financiers ne produit pas de bénéfices sociaux, mais est une source de revenus » Cité par (Alexandre-Leclair, 2013).

Néanmoins, Boutillier (2009) ne considère les entrepreneurs français Michelin et Citroën des entrepreneurs sociaux, malgré qu'ils ont développé des activités similaires, étant donné qu'ils valorisent la réalisation des objectifs économiques (Alexandre-Leclair, 2013). Ce genre d'actions, faisant état que les entrepreneurs du 19^e siècle ne cherchaient pas à améliorer les conditions de travail de leurs salariés, mais cherche à les motiver et gagner leur fidélité. (Alexandre-Leclair, 2013).

Les recettes engendrées par l'activité de son entreprise, lui facilite la confection des pratiques jugées « sociales ». Ainsi, Boutillier (2009) en se référant aux travaux de Capron et Draperi (2003) et de Lallement (2009), présente ce qu'il qualifie d'innovation sociale de Godin, comme suit : « l'éducation des enfants et l'émancipation des femmes, la rémunération et la productivité du travail, la participation financière des salariés, la gouvernance et la démocratie, l'assurance sociale et la santé, les loisirs et la vie sociale, la culture d'entreprise et la gouvernance et l'innovation technique » (Alexandre-Leclair, 2013).

Il est à noter alors que l'innovation sociale n'a pas été développée au cours du 21^{ème} siècle, mais elle est déjà pratiquée au 19^{ème} siècle par Godin en France et d'autres entrepreneurs à l'image de Robert Owen en Angleterre. (Alexandre-Leclair, 2013).

2.1.1.1. Vision européenne : L'approche du Réseau européen EMES :

Les développements marqués par la multiplication des initiatives basées sur des activités économiques au service d'objectifs sociaux, observés actuellement à travers le monde notamment en Europe, se sont développés pour la première fois en Italie, où le Parlement a voté en 1991 une loi offrant le statut de « coopérative sociale » à ce type d'initiatives (Roelants, 2009). Depuis lors, d'autres cadres et statuts juridiques ont été mis en place pour tenter de mobiliser des ressources économiques au service d'objectifs sociaux. Plusieurs statuts de ce genre se sont moulés dans le modèle coopératif, à l'instar du statut de la « société coopérative d'intérêt collectif » développé en France (Defourny & Nyssens, 2011).

En Europe, les premières bases théoriques de l'entreprise sociale ont été mises en place par le réseau EMES qui est un réseau européen composé de chercheurs constitué au cours des années 1996 pour fournir les premières constations à propos de l'émergence des entreprises sociales en Europe.

Ce réseau a tenté d'élaborer un « idéal-type » d'entreprise sociale, formulant les principales composantes et caractéristiques de la nouvelle forme d'entrepreneuriat observé au sein de l'économie sociale et solidaire. (www.emes.net). (Alexandre-Leclair, 2013). Les chercheurs se sont mis d'accord sur un ensemble d'indicateurs « économiques » et « sociales » (Defourny, 2001), (Defourny & Nyssens, 2011) et (Borzaga & Defourny (Eds), 2001).

2.1.1.2. Vision américaine :

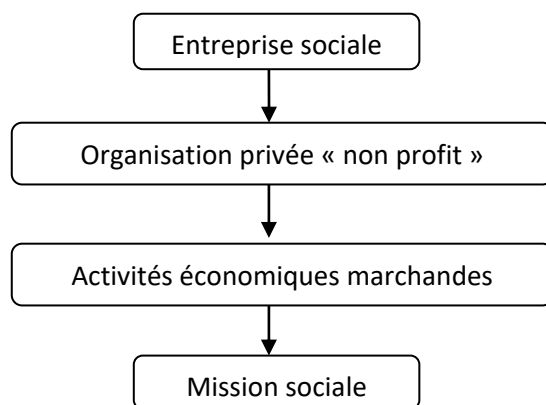
Aux États-Unis d'Amérique, la création de l'« Initiative Entreprise Sociale » en 1993, par la Harvard Business School, constitue l'étincelle ayant annoncé une nouvelle période pour l'émergence du concept d'entreprise sociale. S'en est suivi l'adoption par de grandes universités, écoles supérieures et fondations, de programmes de formation et de soutien aux entrepreneurs sociaux et entreprises sociales (Defourny J., Nyssens M, 2010).

À la suite de Dees et Anderson (Dees J. G., Anderson B.B, 2006), deux grandes écoles de pensée américaines, ont contribué à l'émergence de l'entrepreneuriat social. Il s'agit des écoles des ressources marchandes et de l'innovation sociale.

2.1.1.3.L'école des ressources marchandes :

Certaines approches anglo-saxonnes de l'entreprise sociale portent une attention plus particulière à la recherche de ressources marchandes (Defourny & Nyssens, 2019). Ainsi, les premiers travaux menés au sein de l'« école des ressources marchandes » ont permis de délimiter le concept d'entreprise sociale aux activités économiques marchandes utilisées dans le processus de réalisation de leur mission sociale par des organisations privées «non-profit». Dans ce cadre, l'entreprise sociale est devenue alors un bon outil de financement des organisations non lucratives en substitution aux dons privés et subventions reçus auprès des fondations et des pouvoirs publics (Kerlin J, 2006).

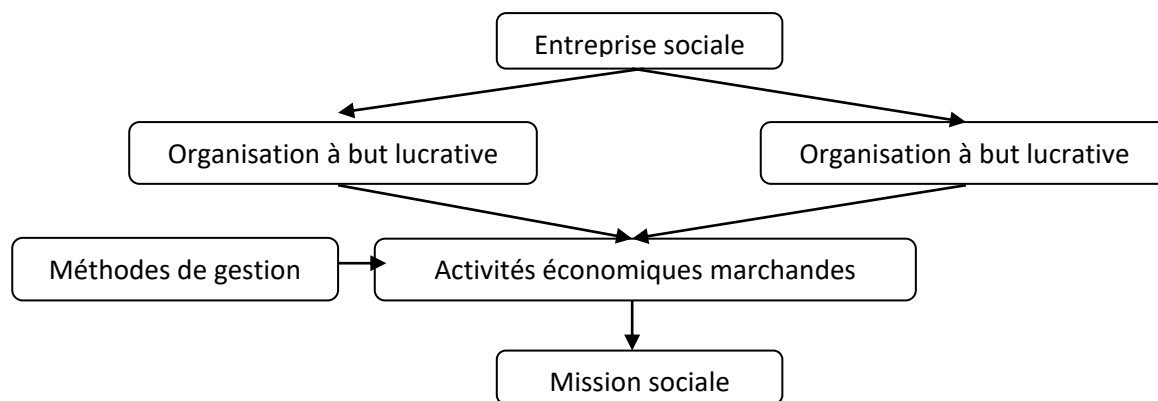
Figure 1 : Le modèle conceptuel de l'Entreprise Sociale selon la vision américaine (École des Ressources Marchandes – Vision 1)



Source : notre conception à partir d'une revue de littérature.

Le deuxième groupe de travaux, menés par des chercheurs de cette même école, ont intégré également dans la définition du concept d'entreprise sociale, d'autres types d'organisation quoi que ce soit leurs statuts « à but lucratif ou non lucratif », à condition de respecter le principe de procuration des ressources marchandes dans le cadre du processus de réalisation de leurs objectifs sociales, tout en intégrant également des méthodes de gestion issus du secteur privé (Defourny & Nyssens, 2011).

Figure 2: Le modèle conceptuel de l'Entreprise Sociale selon la vision américaine (École des Ressources Marchandes – Vision 2)



Source : notre conception à partir d'une revue de littérature.

2.1.1.4. Social Business :

Le concept de « social business », qui peut-être placée dans cette seconde vague de travaux et qui désigne les entreprises, quel que soit leur statut, utilisant des ressources marchandes pour couvrir l'ensemble de leurs coûts, est une notion mise en avant par Muhammad Yunus (Yunus, M., 2010).

Cette notion est utilisée essentiellement pour désigner un nouveau modèle d'entreprise, axé sur l'offre de biens et services à des clients très pauvres. Dans la version de Mohammed Yunus, les propriétaires des social businesses, ne reçoivent aucun dividende, alors que les recettes financières sont intégralement réinvesties dans l'entreprise pour la réalisation de sa mission sociale (Defourny & Nyssens, 2011).

2.1.1.5. L'école de l'Innovation Sociale :

Un autre courant focalise son intention sur certaines spécificités de l'entrepreneur social, notamment ses qualités de leadership, de dynamisme et de créativité, afin de réaliser des objectifs portant sur la recherche de solution à des problèmes sociaux.

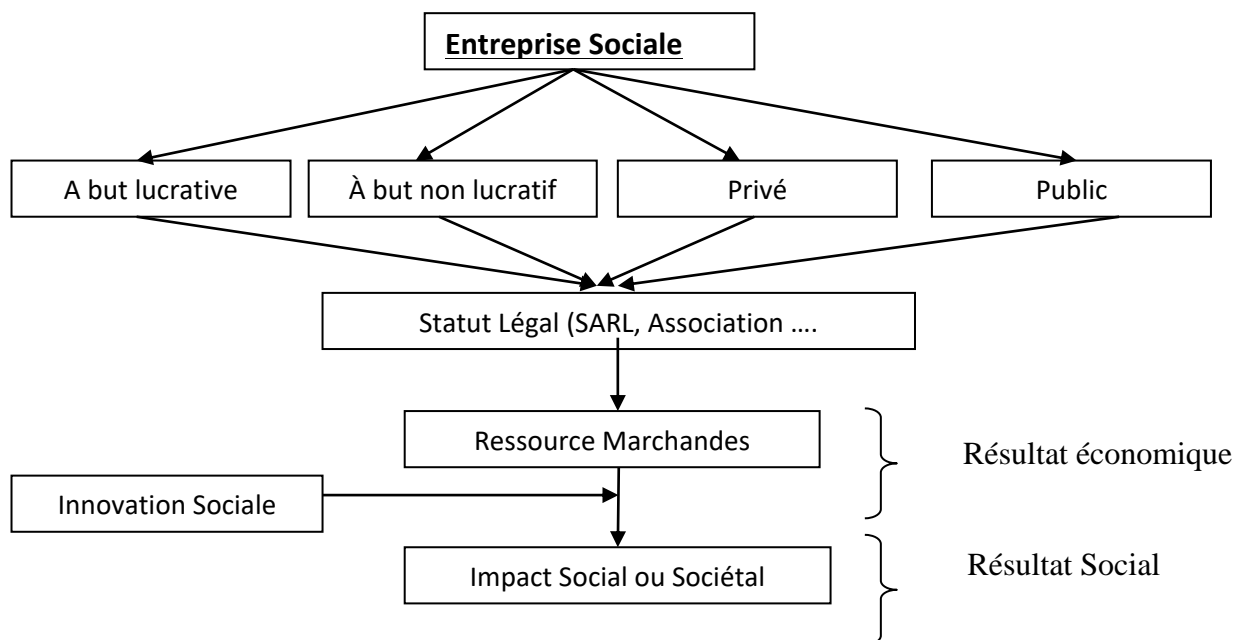
Dans ce cadre, Dees (Dees J. G., 1998) propose une définition de l'entrepreneur social, issue de l'école de l'innovation sociale, comme suit : « L'entrepreneur social joue un rôle d'agent de changement dans le secteur social en poursuivant une mission de création de valeur sociale et en exploitant de nouvelles opportunités pour soutenir cette mission. Il s'inscrit dans un processus continu d'innovation, d'adaptation et d'apprentissage, agissant avec audace sans être limité, a priori, par les ressources disponibles et en faisant preuve d'un sens aigu de l'engagement vis-à-vis de sa mission et de ses impacts sociaux » (Defourny & Nyssens, 2011).

Le type d'innovation et l'impact social ou sociétal sont ici primordiales par-apport aux ressources utilisées (Bornstein, 2004). L'accent est mis alors sur la nature systémique de l'innovation et sur l'ampleur de l'impact social ou sociétal plutôt que sur le type de ressources mobilisées. L'organisation Ashoka a joué un rôle pionnier dans cette ligne de pensée. Depuis le début des années 1980, elle appuie ce type d'entrepreneurs, même si elle n'a repris que plus tard l'appellation même d'entrepreneur social. Aujourd'hui, de tels individus sont de plus en plus souvent présentés comme des héros des temps modernes (Bornstein, 2004).

Aux États-Unis, plusieurs recherches et travaux ont mis l'accent sur la nécessité de regrouper ces différentes approches autour d'un certain nombre de critères de l'Entrepreneuriat Social, à savoir : l'innovation sociale, la recherche d'impacts sociaux, l'utilisation de méthodes managériales et la mobilisation des ressources marchandes, sans prendre en considération, le

type de statuts légaux de l'organisation : public ou privé, à but lucratif ou non lucratif (Emerson, 2006) cité par (Defourny & Nyssens, 2011). Ici, les travaux mettent en exergue la création d'une valeur ajoutée mixte ou hybride, axée sur la réalisation des résultats économique et sociale (Defourny & Nyssens, 2011).

Figure 3 : Le modèle conceptuel de l'Entreprise Sociale selon la vision américaine (École de l'innovation sociale)



Source : notre conception d'après une revue de littérature.

2.1.2 Définition de l'Entrepreneuriat Social

2.1.2.1 Définitions générales

La définition reste primordiale pour comprendre la signification d'un concept (Brouard, 2007). Certes, mais lorsqu'il s'agit d'un nouveau concept ou en émergence, on s'attend à un manque ou absence de définitions universelles (Peredo & McLean, 2006). Malgré l'existence d'un amalgame de définitions (Zhara et al., 2006). L'entrepreneuriat social est un secteur aux définitions multiples qui manque encore de consensus. Cependant, la littérature scientifique s'accorde sur des caractéristiques communes (Bouadjadja & Gachout, 2014). Le concept d'entrepreneuriat social fait l'objet d'un consensus autour de ses « allégeances » (Peredo & McLean, 2006) et « perspectives » qu'il présente: « entrepreneurial » et « social » (Mair & Marti, 2006). L'entrepreneuriat Social déteint alors deux facettes : la composante « Entrepreneuriat » (Peredo & McLean, 2006; Sullivan Mort et al., 2003) et celle « Sociale » (Brinckerhoff, 2000).

En ce qui concerne la première facette, l'entrepreneuriat fait référence au démarrage d'entreprise, à la création de valeur pour les entrepreneurs et à la mobilisation de ressources pour la réalisation d'objectifs fixés, en plus de l'utilisation de l'innovation par l'entrepreneur pour la saisie d'opportunités d'affaires (Brouard, 2007).

S'agissant de la deuxième facette (composante sociale), c'est la mission sociale à accomplir qui distingue l'entrepreneuriat social. C'est pourquoi on ne peut pas parler d'entrepreneuriat social sans intégrer cet élément principal. Mais la mission sociale peut-être combinée à une mission économique (Brouard, 2007).

Dans son contexte historique (indiqué dans la section évolution historique de l'entrepreneuriat social I.1.1.1), l'entrepreneuriat social est « un mouvement de pensée de l'action économique

qui a sa propre conception politique de l'entreprise, qu'on pourrait définir comme suit : L'entrepreneuriat social est une conception politique qui promeut des entreprises ayant pour finalité de *traiter la pauvreté, l'exclusion et les atteintes à l'environnement* » (Draperi, 2010). De son côté, Dees J. G, propose une définition de l'entrepreneur social emblématique de l'école de l'Innovation Sociale comme suit : « *L'entrepreneur social joue un rôle d'agent de changement dans le secteur social en poursuivant une mission de création de valeur sociale et en exploitant de nouvelles opportunités pour soutenir cette mission. Il s'inscrit dans un processus continu d'innovation, d'adaptation et d'apprentissage, agissant avec audace sans être limité, a priori, par les ressources disponibles et en faisant preuve d'un sens aigu de l'engagement vis-à-vis de sa mission et de ses impacts sociaux* » (Dees J. G., 1998) cité par (Defourny et Nyssens, s. d.).

L'entrepreneuriat social peut être définie comme étant les «processus liés à la découverte d'occasions afin de créer de la richesse sociale et les processus organisationnels développés et utilisés pour atteindre les fins désirées» (Zhara et al, 2006, p. 12) cité par (Brouard, 2007).

Selon Laurice Alexandre-Leclair, l'entrepreneuriat social peut être défini comme : « toute création d'activité à finalité sociale et durable, à but lucratif ou non lucratif grâce à l'innovation sociale et la gouvernance participative ». La création de la valeur sociale et collective demeure l'objectif primordial en comparaison avec la valeur financière. Dans cette perspective, les dirigeants et/ou travailleurs d'une entreprise sociale, perçoivent des rémunérations limitées au moment où les bénéfices réalisés sont destinés en totalité ou en partie au développement de l'entreprise (Alexandre-Leclair, 2013).

De leur côté, Mair et Martí (2006 : 37) cité par (Ndour, 2019), présentent l'entrepreneuriat social comme étant « la reconnaissance d'opportunité guidée par une mission sociale, par la combinaison de ressources destinées principalement à explorer et à exploiter les opportunités pour opérer une transformation sociale ou répondre à des besoins sociaux non résolus ».

Tableau 1 : Concept de l'Entrepreneuriat Social

1.1.1.1 Concept de l'Entrepreneuriat Social		
Auteur	Définition	Référence
Draperi	« L'entrepreneuriat social est une conception politique qui promeut des entreprises ayant pour finalité de traiter la pauvreté, l'exclusion et les atteintes à l'environnement »	(Draperi, 2010)
Dees J. G	« L'entrepreneur social joue un rôle d'agent de changement dans le secteur social en poursuivant une mission de création de valeur sociale et en exploitant de nouvelles opportunités pour soutenir cette mission. Il s'inscrit dans un processus continu d'innovation, d'adaptation et d'apprentissage, agissant avec audace sans être limité, a priori, par les ressources disponibles et en faisant preuve d'un sens aigu de l'engagement vis-à-vis de sa mission et de ses impacts sociaux »	(Dees J. G., 1998)
Zhara et al	«Processus liés à la découverte d'occasions afin de créer de la richesse sociale et les processus organisationnels développés et utilisés pour atteindre les fins désirées»	(Zhara et al, 2006, p. 12) cité par (Brouard, 2007).

Laurice Alexandre-Leclair	«L'entrepreneuriat social est toute création d'activité à finalité sociale et durable, à but lucratif ou non lucratif grâce à l'innovation sociale et la gouvernance participative »	(Alexandre-Leclair, 2013).
Mair et Martí (2006 : 37)	L'entrepreneuriat social est « la reconnaissance d'opportunité guidée par une mission sociale, par la combinaison de ressources destinées principalement à explorer et à exploiter les opportunités pour opérer une transformation sociale ou répondre à des besoins sociaux non résolus ».	Cité par (Ndour, 2019).

Source : Auteurs

2.1.2.2 Les perspectives de différentes définitions

Alexandre-Leclair (2013), constate que les premiers travaux menés sur l'entrepreneuriat social sont en étroite convergence avec tous les travaux menés actuellement surtout les définitions formulées par les différents chercheurs et auteurs de domaine. Ces définitions sont fondées sur des points communs, notamment le social, l'économique, la démocratie et la lucrativité limitée.

L'entrepreneuriat social qui a pour objectif, autre le profit, la réalisation d'objectifs sociaux, c'est-à-dire la recherche de solutions aux problèmes sociaux qui ne sont pas pris en charge par le secteur public ni par le secteur privé, peut prendre diverses formes juridiques (Alexandre-Leclair, 2013).

2.2 Concepts proches de l'Entrepreneuriat Social

2.2.1 Entreprise Sociale

Parmi les concepts proches de l'entrepreneuriat social, on peut citer : l'entreprise sociale.

Une entreprise sociale, de formes coopératives, associative ou de statut classique, dont les pratiques sont généralement proches de l'économie sociale, doit être distinguée de l'entrepreneuriat social, qui est un mouvement de pensée, difficilement compatible avec l'économie sociale. L'entrepreneuriat social, qui est un « projet politique issu de la philanthropie, cherche à se surimposer aux entreprises sociales et plus largement aux associations et aux coopératives » (Draperi, 2010).

La question qui se pose à ce niveau est : qui ce qu'entend-on par une entreprise sociale ?

Plusieurs travaux ont tenté de présenter des réponses à cette question. Les promoteurs de l'entrepreneuriat social en France, en reprenant l'essentiel des travaux d'Emes, présentés par J. Defourny et son équipe d'Emes, l'ont défini comme suit : «Les entreprises sociales sont des entreprises à finalité sociale, sociétale ou environnementale et à lucrativité limitée. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance » (Codes, 2009).

Cette définition est très vague, à l'exception du fait qu'elle s'agit d'entreprises et non d'économie. Selon (C. Davister, J. Defouny, O. Grégoire, 2004) « l'adoption de l'entreprise sociale par le courant de pensée de l'entrepreneuriat social réduit le projet d'alternative économique à celui d'une conception micro-économique ».

D'après Defourny (2001), la définition du concept d'entreprise sociale est présentée pour la première fois en 1996 par le réseau européen EMES (réseau regroupant des chercheurs sur l'émergence des entreprises sociales en Europe), formulée sous forme d'indicateurs et caractéristiques de l'entreprise sociale et devenue par la suite une base de réflexion et d'analyse en Europe.

Le Réseau EMES a retenu neuf indicateurs, qui sont présentés en deux sous-ensembles : quatre indicateurs de nature économique et cinq de nature sociale (Defourny, 2001). Mais par la suite, ces indicateurs ont été classés en trois sous-ensembles et non plus deux, pour extraire

certain indicateurs reflétant les modes de gouvernance dédiés à l'entreprise sociale idéal-typique d'EMES (Borzaga & Defourny (Eds), 2001).

De leur part, certaines approches anglo-saxonnes de l'entreprise sociale décrivent même l'entreprise sociale comme « une solution marchande à un problème social » (Austin et al., 2006) cité par (Defourny & Nyssens, 2019). En effet, plusieurs observateurs donnent une grande importance au pourcentage des ressources provenant du marché: certains d'entre eux, exigent l'utilisation de plus de 50% des ressources marchandes (Defourny & Nyssens, 2019).

Tableau 2 : Les indicateurs de l'entreprise sociale retenus par le Réseau EMES

Les indicateurs de la dimension économique	Les indicateurs de la dimension sociale	Les indicateurs de la structure de gouvernance
- Une activité continue de production de biens et/ou de services	- Un objectif explicite de service à la communauté	- Un degré élevé d'autonomie
- Un niveau significatif de prise de risque économique ;	- Une initiative émanant d'un groupe de citoyens	- Un pouvoir de décision non basé sur la détention de capital
- Un niveau minimum d'emploi rémunéré.	- Une limitation de la distribution des bénéficiaires.	- Une dynamique participative impliquant différentes parties concernées par l'activité.

Source : (Defourny, 2001) et (Borzaga & Defourny (Eds), 2001).

L'Entrepreneuriat Social, qui occupe une place très limitée dans l'asphère de l'économie sociale, se retrouve dans certaines entreprises sociales. Ce type d'entrepreneuriat, au contraire aux entreprises sociales qui donnent une grande importance à la dimension politique et à l'aspect démocratique, porte une grande attention au volet entreprendre pour répondre à des besoins sociaux (Brouard, 2007).

Tableau 3 : Concept de l'Entreprise Sociale

1.1.1.2 Concept de l'Entreprise Sociale		
Auteur	Définition	Référence
J. Defourny et son équipe d'Emes	«Les entreprises sociales sont des entreprises à finalité sociale, sociétale ou environnementale et à lucrativité limitée. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance »	(Codes, 2009). C. Davister, J. Defouny, O. Grégoire, 2004)
François Brouard	Les entreprises sociales donnent une grande importance à la dimension politique et à l'aspect démocratique	(Brouard, 2007).
Le Réseau EMES	Le Réseau EMES a retenu neuf indicateurs, qui sont présentés jusqu'à présent , en deux sous-sembles : quatre indicateurs de nature économique et cinq de nature sociale. Voir tableau 1 : Les indicateurs de l'entreprise sociale retenus par le Réseau EMES.	(Defourny, 2001).
Certaines approches anglo-saxonnes (Austin et al., 2006)	« l'entreprise sociale est « une solution marchande à un problème social »	Cité par (Defourny & Nyssens, 2019).

Source : Auteurs

2.2.2 L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

D'après Brouard, l'Entrepreneuriat Social doit être distingué d'un ensemble de concepts proches dont : l'économie sociale (Brouard, 2007).

Favreau, L. définit l'économie sociale comme une action collective axée autour de trois dimensions: sociale, économique et politique ce qui dégage la formule "s'associer pour entreprendre autrement" (Favreau, 2005).

Frangois Brouard, présente dans son article intitulé: « L'entrepreneuriat social, mieux connaître le concept »/2007, une synthèse des dimensions présentées par Favreau (2005), comme suit:

« 1) S'associer permet de répondre à des besoins socioéconomiques, socioculturelles et sociopolitiques de se regrouper dans des organisations démocratiques;
2) Entreprendre permet d'affronter le marché dans la production de biens et services;
3) Autrement permet la pluralité d'engagements citoyens avec des mobiles sociopolitiques divers » (Brouard, 2007).

Draperi, de son côté, présente un cadre conceptuel de l'économie sociale résumé en 5 propositions, comme suit : (Draperi, 2010)

- 1- La finalité de l'économie sociale est l'émancipation de tous.
- 2- Elle vise cette finalité en s'efforçant de produire au quotidien une économie a-capitaliste.
- 3- L'ensemble des initiatives qu'elle mène en ce sens constitue un mouvement social articulant des pensées et des pratiques originales qui se nourrissent réciproquement.
- 4- Les entreprises d'économie sociale sont détenues par des groupements de personnes.
- 5- Les bénéficiaires de leur action sont aussi sociétaires, selon le principe de la double qualité: les populations qui constituent les bénéficiaires de l'entreprise - clients, usagers, consommateurs ou travailleurs - sont également ses adhérents, associés, sociétaires. La double qualité permet au travailleur de doubler sa qualité de salarié de celle de co-entrepreneur et au consommateur de considérer les biens et services non seulement comme des marchandises, mais également comme des produits de la nature et du travail. (Draperi, 2010).

D'après sa première reconnaissance officielle en France, l'économie sociale désignait : « les coopératives, les mutuelles et celles des associations dont les activités de production les assimilent à ces organismes ». Seules les associations qualifiées de gestionnaires d'équipements ou d'infrastructures sont, dans un premier lieu, prises en compte. Par la suite, les associations se sont introduites dans l'économie sociale pour devenir la composante la plus importante en matière de création d'emploi. En évoluant, plusieurs approches se sont développées, en créant en son sein des dynamiques, à l'image de l'économie solidaire, au point qu'on parle d'économie sociale et solidaire (Defourny & Nyssens, 2011).

Selon (Draperi, 2010), « l'entrepreneuriat social est en concurrence avec l'économie sociale, tout simplement parce qu'il définit une autre mise en perspective théorique et politique des entreprises sociales ». Il ambitionne de regrouper des statuts de coopératives, d'associations et de mutuelles, mais toutes ces structures (association, coopérative et mutuelle) ne peuvent pas être intégrées dans l'entrepreneuriat social (Draperi, 2010).

Draperi, en avançant des difficultés, sur le plan théorique, pour défendre l'un et l'autre de ces deux projets. Présente l'économie sociale, visant l'émancipation de tous, en s'appuyant sur des statuts réduisant le pouvoir du capital et le principe de la double qualité, en tant que projet qui cherche à définir une économie a-capitaliste, Servant une finalité sociale, sociétale et environnementale, soutenue par les grandes entreprises et les fondations, alors que l'entrepreneuriat social cherche à définir l'entreprise dite : « humaine » (Draperi, 2010).

En l'absence d'une définition universelle, l'économie sociale est souvent présentée sous deux dimensions (Defourny & Nyssens, 2011) : d'une part, elle est formée principalement par des organisations privées non capitalistes, distinguées par leurs statuts, notamment les

coopératives, les mutuelles et les associations et aussi souvent les fondations, et d'autre part, elle se distingue par son mode de fonctionnement axé sur ses principes et valeurs, notamment : autonomie de gestion, prise de décision démocratique, égalité des membres, rémunération limitée du capital et réserves collectives sont impartageables.

L'entrepreneuriat social peut-être vu comme premier concurrent de l'économie sociale, du fait qu'il présente de nouvelles perspectives politiques et théoriques de l'économie sociale. L'entrepreneuriat social occupe une place restreinte dans le secteur de l'économie sociale, étant donné qu'il s'attache de plus au volet entreprendre pour résoudre un problème social, par contre ne s'attarde pas aux aspects politique et démocratique, c'est pourquoi alors l'ensemble de coopératives, mutuelles ou associations.., composante l'économie sociale ne peuvent pas être intégrée dans l'entrepreneuriat social, ce qui remet en question leurs statuts (Brouard, 2007).

De ce qui précède, il est à mentionner que les liens entre l'économie sociale et l'entrepreneuriat social existent bien que ces deux concepts sont différents (Draperi, 2010).

Tableau 4 : Concept d'Économie Sociale et Solidaire

1.1.1.3 Concept d'Économie Sociale et Solidaire		
Auteur	Définition	Référence
Draperi (Draperi, 2010)	Le cadre conceptuel de l'économie sociale peut-être résumé en 5 propositions (Pour plus de détail voir paragraphe ci-dessous).	(Draperi, 2010)
(Favreau, 2005)	L'économie sociale : « Action collective axée autour de trois dimensions: sociale, économique et politique »	(Favreau, 2005)
Defourny & Nyssens, 2011	l'économie sociale est souvent présentée sous deux dimensions : 6- formée principalement par des organisations privées non capitalistes, distinguées par leurs statuts Elle se distingue par son mode de fonctionnement axé sur ses principes et valeurs.	Defourny & Nyssens, 2011

Source : Auteurs

3. Conclusion

L'entrepreneuriat social met en exergue la mission sociale à travers de moyens, notamment ceux financiers. Il a pour objectif principal l'inclusion des populations vulnérables et pauvres dans le marché mondial des marchandises, à travers ces acteurs sociaux (Les fondations, les grandes écoles de management, les entreprises sociales, les réseaux des microcrédits, les associations et certaines coopératives...etc) (Draperi, 2010).

L'entrepreneuriat social s'est élargé des deux côtés de l'atlantique avec des conceptions plus au moins différentes. La vision américaine donne une grande importance à l'entrepreneur social, alors qu'en Europe ce type d'entrepreneuriat s'est développé au sein de l'économie sociale et solidaire.

Defourny & Nyssens (2011) évoque le fait que chaque conception de l'entrepreneuriat social et de l'entreprise sociale est née dans le contexte dans lequel sont créées et développées par ces organisations, en ajoutant que chaque contexte engendre ces propres débats (Defourny & Nyssens, 2011). Par conséquent, plusieurs définitions de ce nouveau concept ont été développées sans pour autant faire consensus.

Dès lors, il est évident de souligner la diversité des définitions du concept de l'entrepreneuriat social issues de différents contextes dont il évolue. Mais il a acquis une grande expérience lui permettant de garder sa propre identité à l'égard du marché, des autorités publiques et de la société civile (Defourny & Nyssens, 2011).

Actuellement, l'approche qui examine l'entreprise sociale en tant qu'entreprise classique (commerciale) orientée par sa mission sociale, quel que soit son statut juridique (Austin et al., 2006), devient de plus en plus dominante au sein des centres d'études et de recherches (Defourny & Nyssens, 2019).

De ce qui précède, nous présentons notre conception de l'entrepreneuriat social, basé sur un ensemble d'éléments constitutifs, que nous proposons comme une base de recherches futures, pour l'élaboration d'une définition consensuelle de ce concept :

Dans un premier lieu, nous définissons l'entrepreneuriat social, comme suit :

« Est un moyen pour conquérir des ressources marchandes afin de satisfaire un besoin social » ou encore « est un mode de gestion des entreprises qui cherchent à satisfaire un besoin social, à travers l'allocation ou la procuration de ressources marchandes via l'innovation sociale ».

En plus nous présentons notre modèle d'entreprise sociale, comme suit :

« Une entreprise sociale est une entreprise à but lucratif, non lucratif, privé ou public, créée sous forme d'un statut légal spécifique, qui cherche à satisfaire un besoin social (résultat social), à travers la création des ressources marchandes (résultat économique), l'utilisation des méthodes managériales et l'exploitation des innovations sociales ».

Références

- (1) Alexandre-Leclair, L. (2013). *L'entrepreneuriat social et l'innovation sociale comme facteurs fédérateurs du système national d'innovation*. 99-115.
- (2) Audet, J., & Julien, P. (2006). L'entrepreneuriat social au Québec : L'exemple des centres de formation en entreprise et recurrences. *Recherches sociographiques*, 69-94.
- (3) Bornstein, D. (2004). *How to Change the World : Social Entrepreneurs and the Power of New Ideas*. New York, Oxford University Press.
- (4) Borzaga, C., & Defourny (Eds), J. (2001). *The Emergence of Social Enterprise*, London and New York, Routledge (paperback edition: 2004).
- (5) Bouadjadja, A., & Gachout, L. (2014). L'innovation sociale par l'entreprise sociale : Dynamique de changement. Cas de l'entreprise Barakat El Khairate Biskra. *Revue des Economies financières bancaires et de management*, 3(1).
- (6) Brinckerhoff, P. (2000). *Social Entrepreneurship : The Art of Mission-Based Venture Development*. New York, John Wiley & Sons.
- (7) Brouard, F. (2007). Mieux connaître le concept. *Sprott School of Business*, 16.
- (8) Busenitz, L. W., West, G. P., Shepherd, D., Nelson, T., Chandler, G. N., & Zacharakis, A. (2003). Entrepreneurship Research in Emergence : Past Trends and Future Directions. *Journal of Management*, 29(3), 285-308.
- (9) C. Davister, J. Defouny, O. Grégoire. (2004). Les entreprises sociales d'insertion dans l'Union européenne, un aperçu général. *Recma*, 293.
- (10) Chapus, Q. (2021). Les relations dialectiques entre l'entrepreneuriat social et l'ESS au Maroc: *RECMA*, N° 360(2), 93-109. <https://doi.org/10.3917/recma.360.0093>
- (11) Christie, M. J., & Honig, B. (2006). Social entrepreneurship : New research findings. *Journal of World Business*, 41(1), 1.

- (12) Davis, S. (2002). Social Entrepreneurship : Towards an Entrepreneurial Culture for Social and Economic Development / «L'entrepreneurial social : Vers une culture entrepreneuriale propice au développement économique et social». *Youth Employment Summit I Sommet de l'emploi des jeunes*, 34.
- (13) Dees J. G. (1998). The Meaning of Social Entrepreneurship. *Stanford University, miméo.*
- (14) Dees J. G., Anderson B.B. (2006). Framing a Theory of Social Entrepreneurship : Building on Two Schools of Practice and Thought. *Research on Social Entrepreneurship, ARNOVA Occasional Paper Series, 1(3)*, 39-66.
- (15) Defourny, J. (2001). From Third Sector to Social Enterprise. in Borzaga C., Defourny J. (Eds), *The Emergence of Social Enterprise London and New York, Routledge*, 296-311.
- (16) Defourny J., Nyssens M. (2010). Conceptions of Social Enterprise and Social Entrepreneurship in Europe and the United States : Convergences and Divergences. *Journal of Social Entrepreneurship, 1(1)*, 32-53.
- (17) Defourny, J., & Nyssens, M. (2011). La percée de l'entrepreneuriat social : Clarification conceptuelles. *Juris éditions – Éditions Dalloz*, 5.
- (18) Defourny, J., & Nyssens, M. (2019). La diversité des modèles d'entreprise sociale : Nouvelles dynamiques au cœur et aux confins de l'économie sociale. *Marché et organisations, n°36(3)*, 17. <https://doi.org/10.3917/maorg.036.0017>
- (19) Draperi, J.-F. (2010). *L'entrepreneuriat social, un mouvement de pensée inscrit dans le capitalisme*. 14.
- (20) Emerson, J. (2006). Moving Ahead Together : Implications of a Blended Value Framework for the Future of Social Entrepreneurship. in Nicholls A. (Ed.), *Social Entrepreneurship, New Models of Sustainable Social Change, New York, Oxford University Press*, 391-06.
- (21) Favreau, L. (2005). Qu'est que l'économie sociale ? Synthèse introductive. *Université du Québec en Outaouais, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Serie: Recherche no. 35*, 39.
- (22) Hugues. Sibille,. (2009). «Entrepreneuriat social et économie sociale». in J.-F. Draperi (coord.), *L'année de l'économie sociale et solidaire, Dunod*, 277-284.
- (23) Kerlin J. (2006). Social Enterprise in the United States and Abroad : Learning from our Differences. in *Research on Social Entrepreneurship, ARNOVA Occasional Paper Series, 1(3)*, 105-125.
- (24) Mair, J., & Marti, I. (2006). Social entrepreneurship research : A source of explanation, prediction, and delight. *Journal of World Business, 41(1)*, 36-44.
- (25) Ndour, M. (2019). Les innovations organisationnelles dans l'entrepreneuriat social : Le cas des startups sociales françaises: *Marché et organisations, n° 36(3)*, 61-82. <https://doi.org/10.3917/maorg.036.0061>
- (26) Peredo, A. M., & McLean, M. (2006). Social entrepreneurial : A critical review of the concept. *Journal of World Business, 41(1)*, 56-65.
- (27) R. Boyer. (2000). *Théorie de la régulation*.
- (28) Roelants, B. (2009). Cooperatives and Social Enterprises. Governance and Normative Frameworks. *Brussels: CECOP Publications*.
- (29) Shane, S., & Venkataraman, S. (2000). The Promise of Entrepreneurship as a Field of Research. *Academy of Management Review, 25(1)*, 217-226.
- (30) Sullivan Mort, G., Weerawardena, J., & Carnegie, K. (2003). Social entrepreneurship : Towards conceptualization. *International Journal of Nonprofit & Voluntary Sector Marketing, 8(1)*, 76-88.

- (31) Yunus, M. (2010). Building Social Business. Capitalism that can serve humanity's most pressing needs. *Public Affairs*.
- (32) Zhara, S. A., Gedajlovic, E., Neubaum, D. O., & Shulman, J. M. (2006). Social Entrepreneurship: Domain, Contributions and Ethical Dilemmas. *University of Minnesota Conference on Ethics and Entrepreneurship*, 45.